Image not found or type unknown

Voiture de fonction jamais mise à disposition.

Par **Julien1**, le **23/02/2010** à **11:03**

Bonjour,

Je suis commercial et sur mon contrat de travail, il y a stipulé que la société me met à disposition et de manière permanente un véhicule. Or, je n'ai jamais eu ce véhicule depuis 3 ans, je dois même aller chercher la voiture de mes parents pour aller en rdv de travail.

Que puis-je faire / exiger ?

Puis je en cas de litige/prud'homme réclamé l'indemnisation de la non mise à disposition de ce véhicule depuis 3 ans ?

merci beaucoup de vos réponse, je ne sais plus quoi faire.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés